

## La Lettre de Cadrage

Dernière mise à jour le samedi 23 août 2003.  
N° 0875/PRM Bamako, le 23 Octobre 2002

### Le Président de la République

A

**Monsieur le Premier ministre,  
Chef du Gouvernement  
Bamako**

Monsieur le Premier ministre,

---

Au moment où vous vous apprêtez à conduire l'action du Gouvernement, tout en vous renouvelant mes félicitations pour votre nomination au poste de Premier ministre et mes souhaits de pleine réussite, il me paraît nécessaire de préciser l'assise et les repères essentiels de la mission qui vous est confiée. Elle s'inscrit dans la réalisation de la vision que j'ai proposée à nos compatriotes et que je crois partagée par l'ensemble de la classe politique : « Assurer le bien-être de toutes les Maliennes et de tous les Maliens et faire du Mali un modèle de bonne gouvernance » : telle est mon ambition pendant ce mandat, que le Gouvernement a la charge de traduire concrètement. En veillant à ce que toute notre politique de développement soit centrée sur l'Homme, je retiens dans la hiérarchie des priorités : l'emploi, l'école, la santé et l'amélioration du pouvoir d'achat.

---

A cet égard, trois axes majeurs sont à considérer : le développement du secteur rural, moteur de l'économie, l'investissement dans les ressources humaines, la rénovation du cadre politique et la gouvernance.

---

Le chômage et le sous-emploi sont des questions vitales pour la survie et la consolidation de l'assise sociale de notre démocratie ; ceci exige que l'emploi soit pris comme un objectif fondamental, commun à toutes les politiques sectorielles et comme un vecteur majeur de toutes les stratégies de lutte contre la pauvreté. Aussi, le gouvernement doit, dans l'immédiat élargir le programme d'emplois jeunes et de stages professionnels et, à court terme, réunir les conditions d'une création massive d'emplois durables, avec comme point de mire l'emploi des jeunes.

---

Le choix qui me paraît s'imposer dès lors est la valorisation du secteur rural qui regorge de potentialités considérables et occupe la grande majorité de nos compatriotes. Il m'apparaît donc impérieux d'investir fortement dans notre **secteur rural**, en faire **le moteur de notre économie** pour tendre vers une croissance forte et durable.

---

J'attends du Gouvernement une politique vigoureuse et cohérente pour développer, transformer et commercialiser la **production agricole**, à travers le renforcement des principales filières(céréales sèches, riz, fruits et légumes, coton) et la promotion des ressources de cueillette comme la gomme arabique, le karité. Il s'agit, à terme, d'ouvrir ainsi la voie à une agriculture commerciale en jetant les bases d'un véritable décollage de l'agro-industrie tout en veillant à garantir une sécurité alimentaire durable.

---

**L'élevage** est aussi un domaine sous exploité ; j'attends du Gouvernement qu'il définisse clairement et exécute avec détermination une politique de valorisation des produits de cette filière qui peut être une source importante d'emplois, de revenus et de devises. Il doit en être de même pour la pêche ; il convient de prendre toutes mesures utiles à l'accroissement de sa contribution à l'économie nationale.

---

Il importe dès lors d'accorder aux conditions et moyens de travail des acteurs ruraux toute l'importance requise.

---

Cependant, notre développement ne saurait être durable sans une attention particulière à notre **environnement** déjà fragile. L'avancée du désert et l'ensablement du fleuve Niger dus certes aux conditions naturelles mais aussi à une exploitation sauvage des ressources forestières, la pollution de nos cours d'eau, notamment aux abords des villes, sont des situations préoccupantes qui exigent des mesures de grande ampleur pour renverser la tendance actuelle.

---

Outre le secteur rural, le Mali dispose d'autres potentialités qu'il convient d'exploiter de façon judicieuse.

---

Il s'agit des **ressources minières**, notamment l'or dont il faut accentuer les recherches de nouveaux gisements, développer les mines de taille intermédiaire et surtout promouvoir les Petites et Moyennes Entreprises de transformation pour accroître l'offre d'emplois du secteur minier. Tout en intensifiant la recherche, notamment en matière pétrolière, le gouvernement réunira les conditions d'exploitation des autres ressources minières(marbre, phosphate ...)

---

Il s'agit aussi du **tourisme** et de **l'artisanat** qui sont deux créneaux porteurs pour notre économie auxquels le gouvernement doit être davantage attentif afin qu'ils

puissent jouer leur rôle de pourvoyeur d'emplois et de devises pour l'économie nationale.

---

L'exploitation de ces potentialités requiert de la part du gouvernement un programme cohérent et volontaire **d'expansion des infrastructures prioritaires**.

---

Cette expansion concernera les aménagements hydro-agricoles et l'irrigation, les **infrastructures de désenclavement** (routes, ponts, pistes rurales, aéroports) intérieur et extérieur, l'élargissement du parc énergétique, sa diversification et son extension aux zones rurales et l'aménagement de zones industrielles, de même que les infrastructures d'information et de communication. Le quinquennat que nous entamons doit être déterminant à cet égard et j'y veillerai particulièrement.

---

Dans le même temps, **l'industrialisation** apparaissant comme le maillon faible de notre processus de développement, le gouvernement doit entamer un processus d'industrialisation rapide et soutenue susceptible de contribuer à l'émergence d'un pays à revenu intermédiaire. Cela est réalisable avec, entre autres, une politique hardie d'industrialisation des filières agro-sylvo-pastorales, (transformation, intrants, aliments-bétail, viande, poisson, matériels et machines agricoles...), des ressources minières comme l'or, le calcaire avec les cimenteries...

---

Il faut miser sur le **secteur privé** comme agent d'industrialisation, « pour identifier les créneaux, saisir les possibilités, commercialiser les produits et faire des bénéfices ». Cela passe par un véritable partenariat entre les secteurs public et privé. Le gouvernement doit poursuivre des politiques qui créent et préservent un environnement permettant au secteur privé de s'affirmer et de devenir un important employeur, créateur de richesses et moteur de l'économie. Cela signifie l'adoption de mesures favorables aux affaires, à l'intermédiation financière, essentielle pour l'industrialisation, à la mobilisation des ressources nationales par l'épargne, y compris celle de nos compatriotes établis à l'extérieur et à l'investissement interne et étranger. Il convient également de soutenir la contribution croissante des systèmes bancaire et mutualiste dans le financement de l'économie nationale et régionale et les inciter dans le respect des règles prudentielles, à faire preuve de plus d'audace dans l'accompagnement de nos opérateurs économiques.

---

En exhortant les opérateurs économiques à s'investir davantage, à faire montre de plus d'initiative et de créativité, le gouvernement doit persévérer dans les **réformes économiques**, dans l'application de politiques macroéconomiques judicieuses en rapport avec nos partenaires financiers et en référence au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

---

Le **Pacte de Solidarité pour la Croissance et le Développement** conclu avec le monde du travail est un atout qu'il faut optimiser.

---

S'agissant des **finances de l'Etat**, le credo du gouvernement doit être la discipline budgétaire, l'équilibre des comptes de l'Etat, la maîtrise des dépenses, l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques ; de même qu'il doit rendre plus efficace et plus fiable le recouvrement des recettes, tout en ouvrant la voie à une fiscalité d'économie.

---

En ce qui concerne les **grands projets et programmes** dans les différents secteurs, le gouvernement doit assurer une coordination plus efficace, rechercher leur convergence et cohérence autour d'objectifs majeurs, parvenir à une mobilisation plus performante des ressources et à l'efficacité de leur gestion.

---

Toutes ces actions capitales pour notre développement sont centrées sur l'Homme, car son bien-être en est la finalité. Il faut donc véritablement **investir dans les ressources humaines**.

---

A cet égard, le défi majeur est **l'école** : une école pour tous, qui ouvrira pour chacun une voie, sa voie. Il est donc essentiel, dans le cadre du Programme Décennal pour l'Education (PRODEC), d'accroître les investissements publics en faveur de l'éducation de base et de la formation professionnelle comme un moyen d'améliorer les compétences techniques et scientifiques de la population. Le gouvernement doit s'y atteler et universaliser l'éducation de base, améliorer l'adéquation entre formation et besoins du marché du travail, la lier davantage aux filières agro-sylvo-pastorales et aux industries y afférentes, et surtout veiller à l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles et à la qualité de l'enseignement.

---

Une bonne exécution du Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social (PRODES) doit permettre de réaliser notre ambition pour une **santé** élargie à tous nos concitoyens ; l'accès aux soins, aux médicaments et à l'eau potable doit retenir toute votre attention, de même que l'intensification de la lutte contre les maladies endémiques et épidémiques et la promotion de la santé de la mère et de l'enfant. Vous devrez oeuvrer à la mise en place d'une protection sociale universelle pour garantir à tous un accès équitable et s'étendant au plus grand nombre possible de risques sociaux auxquels nous sommes exposés.

---

Une jeunesse capable d'affronter un avenir en mutation rapide, c'est avant tout une **jeunesse** en santé, bien formée, confiante, avec un sens élevé du civisme et de patriotisme. Le gouvernement doit réunir, en plus des programmes de santé, d'éducation, de formation professionnelle et de création d'emplois pour les jeunes, les conditions d'émergence d'une jeunesse responsable et engagée sur tous les chantiers de développement économique et social du pays.

---

Le **sport** est un facteur important d'épanouissement de la jeunesse et offre de plus en plus des perspectives économiques. Le gouvernement, tout en créant les conditions d'entretien des infrastructures acquises dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations 2002, doit renforcer les installations et équipements sportifs, de même que les lieux de loisirs, les espaces culturels ; il doit aussi mettre en oeuvre une politique de promotion du sport et des loisirs qui mettra l'accent sur la formation de sportifs d'élite et l'encouragement des sports scolaires et universitaires.

---

Il nous faut être attentif à la sécurisation et à l'amélioration des conditions de vie des **familles** qu'il faut conforter comme entité moderne, à la fois vecteur dynamique de notre culture traditionnelle et creuset de la cohésion sociale. J'attends du gouvernement, une politique de protection et d'émancipation de la famille, qui conforte son assise économique et sociale.

---

Il devra conduire une politique de prix et de revenus favorable à l'accès des maliens aux services de base (eau, électricité, téléphone) et aux produits de première nécessité.

---

Il doit enfin s'atteler à assurer une gestion transparente du foncier, l'accès à un logement décent pour tous en renforçant la politique de l'habitat et à la terre comme un facteur de production grâce à une politique foncière appropriée.

---

Le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires à la consolidation du dispositif de **développement social et de solidarité** dans un partenariat dynamique et « habilitant » avec les associations du secteur, de même il devra poursuivre et consolider la politique en faveur des **personnes âgées**.

---

Aux **femmes**, actrices essentielles du développement, j'entends ouvrir avec elles de nouveaux horizons. Le gouvernement doit veiller aux conditions de leur participation active et leur responsabilité accrue à la gestion des affaires publiques, de même qu'un large accès à l'éducation, aux différentes filières de formation, un meilleur

accès aux opportunités économiques ; en fait « investir en faveur des femmes en vue du développement durable ».

---

Notre pays dispose d'un patrimoine culturel et artistique riche et varié, susceptible de contribuer davantage au développement national. Le gouvernement doit mettre l'accent sur la promotion de notre **culture** à travers l'encouragement de la création, la réalisation d'infrastructures d'exploitation culturelle, une meilleure protection des oeuvres et l'incitation des collectivités et des privés à investir dans la culture.

---

La réussite de toutes vos actions demande que l'Etat soit performant et fédérateur des énergies. Il est le garant de la cohésion nationale et responsable de la réalisation des conditions propices à l'épanouissement de toutes les autres initiatives. A ce titre, j'attends du gouvernement **la rénovation du cadre politique et la bonne gouvernance** dont une réforme en profondeur de l'Etat pour renforcer son autorité et son crédit afin qu'il soit plus efficace et apte à conduire le changement.

---

**La réforme de l'Etat** doit se matérialiser par la modernisation de l'administration, de ses méthodes et procédures, avec comme principes directeurs l'obligation de rendre compte, l'exigence de performance et la récompense du mérite et comme finalité, l'amélioration des services aux usagers, notamment par un allègement des procédures et une plus grande célérité.

---

Elle doit se matérialiser aussi par l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat et qui doivent faire preuve de ponctualité, de rigueur, d'abnégation et de probité, la mise en place d'un système de nomination aux postes de responsabilité qui privilégie l'intégrité morale et la compétence. Dans un souci de transparence et d'équité, le Gouvernement devra de plus en plus recourir aux appels à candidatures pour pourvoir les postes de responsabilité, en particulier au niveau des entreprises publiques. Pour faciliter l'évaluation des cadres occupant des postes de responsabilité, le Gouvernement, au moment de leur nomination, doit préciser ce qui est attendu d'eux sur la base d'un contrat d'objectifs.

---

Enfin, une gestion rationnelle des ressources humaines passe par un redéploiement rapide des cadres sans affectation précise. Elle doit se traduire également par la cohérence d'action de l'Etat sur le terrain en faisant de son représentant territorial le vrai et le seul patron des services déconcentrés de l'Etat qui, plus proches des citoyens, doivent disposer davantage de moyens et de pouvoir de décision pour que tout ne se règle pas à Bamako.

---

Elle doit se réaliser enfin, dans le cadre de la **décentralisation** par un meilleur fonctionnement des nouvelles collectivités territoriales à travers d'une part, le transfert au profit d'elles des compétences et des ressources correspondantes et d'autre part, le renforcement de la capacité et du rôle économique des régions pour qu'à terme, l'Etat puisse entrer dans une dynamique de contractualisation du développement avec elles. **Les conférences régionales** seront un instrument privilégié visant à conforter une dynamique partenariale du développement, axée sur l'émergence de pôles économiques régionaux autour des atouts des collectivités locales.

---

Elle doit se concrétiser en outre par le renforcement de notre **système judiciaire** pour qu'il retrouve l'image de crédibilité et de probité qui doit être la sienne. Dans ce cadre, vous devez veiller à la mise en oeuvre diligente des mesures contenues dans le Programme Décennal de la Justice (PRODEJ)

---

La performance dans les services publics et le rétablissement de l'autorité et du crédit exigent le renforcement de la **lutte contre la corruption**. Elle commande la mise en oeuvre des mesures préventives notamment la simplification des procédures, la moralisation des dépenses et des marchés publics et la transparence dans les décisions administratives. Elle requiert également la revitalisation du système de contrôle par le renforcement et la professionnalisation des structures de contrôle existantes et la mise en place d'un **vérificateur indépendant** dont le fonctionnement doit associer la société civile.

---

La **rénovation du cadre politique** est une exigence pour consolider les acquis de notre démocratie tout en améliorant son fonctionnement. A cet effet, j'engage le gouvernement à entreprendre une **relecture consensuelle des textes fondamentaux** et l'audit de notre système électoral. Cette relecture, doit mobiliser toutes les sensibilités de notre peuple qu'elles soient politiques ou de la société civile pour que l'exercice puisse être fécond et fédérateur.

---

Toujours dans le cadre du renforcement de son autorité, l'Etat doit veiller au renforcement de la **sécurité** des personnes et des biens et de la sécurité routière, notamment dans nos villes de plus en plus soumises à une insécurité grandissante. Le gouvernement doit étudier la mise en place d'un dispositif de couverture sécuritaire du territoire plus adapté, d'alerte susceptible de répondre dans des situations d'urgence en matière de sécurité, police secours entre autres. Ceci, dans un nouveau cadre d'orientation et de programmation pour les forces de sécurité qui privilégie « l'éducation-assistance aux citoyens », en sensibilisant et en impliquant les citoyens des communes et communautés rurales dans l'assistance aux forces, prépare des unités davantage professionnelles et modernes, dotées de moyens de prévention, d'investigation et de lutte active.

---

De même, face aux risques de catastrophes, la protection civile devra être dotée de moyens d'intervention et d'assistance sur toute l'étendue du territoire.

---

En ce qui concerne les **Forces Armées**, je suis convaincu qu'il faut nous tourner vers le futur, en construisant l'armée de nos besoins, plutôt que de conserver l'armée de nos habitudes.

---

Pour ce faire, nous devons tendre vers le réarmement moral par le retour aux valeurs fondamentales de discipline, de code de conduite, d'éthique professionnelle et de traditions de corps qui font la force et la cohésion des armées. Les efforts de participation au développement doivent être poursuivis et intégrer une plus grande participation de la majorité des jeunes à la sécurité de la nation. Il faut tendre aussi vers la modernisation en intégrant les innovations technologiques et le réajustement du format de nos forces armées en fonction de critères opérationnels objectifs, des nouvelles formes de complémentarité avec les forces de sécurité et de nos ressources propres.

---

L'accent doit être mis sur les nouvelles compétences à acquérir compte tenu de la sophistication des matériels et équipements et de la complexité des nouveaux types d'engagement. La cohésion et l'interopérabilité viseront à mieux intégrer nos forces armées et de sécurité dans leur environnement de « sécurité humaine globale proactive », non seulement sur le plan des procédures techniques et équipements, mais aussi au plan des compétences et des capacités avec les unités de la sous-région et, à terme, du continent.

---

Il faut aussi développer sur la base de modules spécialisés, les capacités d'intervention et d'assistance humanitaire et de maintien de la paix. Pour s'inscrire dans la durée, ces efforts de modernisation de nos forces armées doivent faire l'objet d'une loi de programmation militaire.

---

J'attire l'attention du Gouvernement sur le fait que face à la mondialisation, la seule réponse qui soit viable à terme et qui soit à notre portée est la consolidation de **l'intégration économique** sous régionale, d'abord à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest avec l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et enfin, à celle du continent avec l'Union Africaine. En conséquence, le Gouvernement devra contribuer à l'accélération de ces chantiers de façon à ce que la cadence de l'intégration soit plus rapide que celle des contraintes subséquentes à la mondialisation. Dans cette perspective la mise en oeuvre rapide du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

(NEPAD) constitue un axe majeur pour accélérer le développement de l'Afrique. Le gouvernement devra veiller à la préparation du pays aux enjeux de l'intégration économique et mieux faire valoir nos avantages comparatifs.

---

Les initiatives du Gouvernement dans le domaine des relations extérieures, devront conférer à notre **diplomatie** un profil davantage productif, mobilisateur des flux de ressources -aide, dette, investissements, commerce - indispensables à notre développement et promouvoir une coopération stratégique avec nos partenaires.

---

L'action diplomatique poursuivra le développement de la coopération avec les pays et les organisations offrant des potentiels d'appuis, d'investissements et de commerce sûrs pour notre pays. La carte diplomatique sera tracée en fonction de cet objectif. Notre diplomatie devra aussi être à l'écoute de notre secteur privé, oeuvrer à la promotion de nos produits, à l'expansion et à la préservation des intérêts de nos entreprises. Former nos diplomates à ces nouvelles missions et dans le même temps, accroître notre capacité de coordination et d'absorption des ressources dans le cadre de politiques cohérentes, sont autant de tâches pour le Gouvernement.

---

Notre pays est depuis longtemps ouvert sur l'extérieur, grâce à nos nombreux compatriotes qui, presque partout sur la planète, sont les fiers ambassadeurs de notre culture. L'existence d'importantes communautés vivant à l'étranger est une grande opportunité et qui pourra engendrer, qualitativement et quantitativement, des retombées économiques, politiques, sociales et culturelles pour notre pays. En veillant à un rôle plus actif de nos communautés, le gouvernement doit optimiser l'implication des **Maliens de l'extérieur** dans tous les aspects de la vie nationale. Leur sécurité, la sauvegarde de leurs biens et le respect de leur dignité constituent une priorité de notre action extérieure. Le gouvernement aura également le souci de l'amélioration des prestations des services diplomatiques et consulaires.

---

Le Gouvernement veillera à impulser une politique de **communication** gouvernementale forte dans le but de mieux faire percevoir les options fondamentales de l'Etat dans tous les secteurs de la vie nationale, mais aussi de rendre compte aux citoyens des actions de l'Exécutif.

---

Le renforcement des capacités des cellules et unités de communication des départements ministériels et le souci de cohérence dans la politique de communication gouvernementale doivent être au coeur de la stratégie à mettre en place.

---

Les médias nationaux, du service public comme du privé, sont les premiers relais de l'action gouvernementale. La professionnalisation des entreprises de presse, la formation de leurs acteurs bénéficieront de l'accompagnement de l'Etat. Le Gouvernement encouragera, par ailleurs, la pluralité dans l'offre de médias, surtout audiovisuels.

---

Les **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication** sont une donnée importante de toute politique de modernisation de l'Etat. Le gouvernement mettra l'accent sur les applications pertinentes par rapport à nos choix de développement dans des secteurs comme la santé, l'éducation, le commerce, les filières agropastorales, la préservation du patrimoine culturel, l'Administration et la gestion décentralisée. Le gouvernement s'emploiera, également, à relever le défi de l'appropriation collective des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication à des coûts accessibles pour les couches les plus larges de nos populations.

---

La concertation et la participation doivent être la règle dans tous les domaines de l'action gouvernementale. Il importe, dans ce cadre, de développer le **dialogue social** afin que la démocratie politique progresse de pair avec la démocratie sociale dans notre pays.

---

La bonne performance et le succès dans l'action exigent que le Gouvernement observe certaines règles de fonctionnement dont la solidarité et l'esprit d'équipe, auxquels vous devez être particulièrement attentif. Les ministres de la République ne sauraient être en aucun cas des mandataires de leurs formations politiques ou de leurs organisations socioprofessionnelles, l'acceptation de la fonction ministérielle ne pouvant être en effet, qu'une **décision libre et personnelle**.

---

Vous devez assurer **la cohérence, la cohésion et la continuité de l'action gouvernementale**, gages d'efficacité et de succès. Ce rôle vous confère un pouvoir d'instruction, d'arbitrage et de sanction dans tous les secteurs de l'administration que vous devez exercer en tout instant. Il vous faut, à cet effet, préciser à chaque ministre les objectifs à atteindre pour permettre une évaluation régulière de l'accomplissement de sa mission.

---

**AMADOU TOUMANI TOURE**